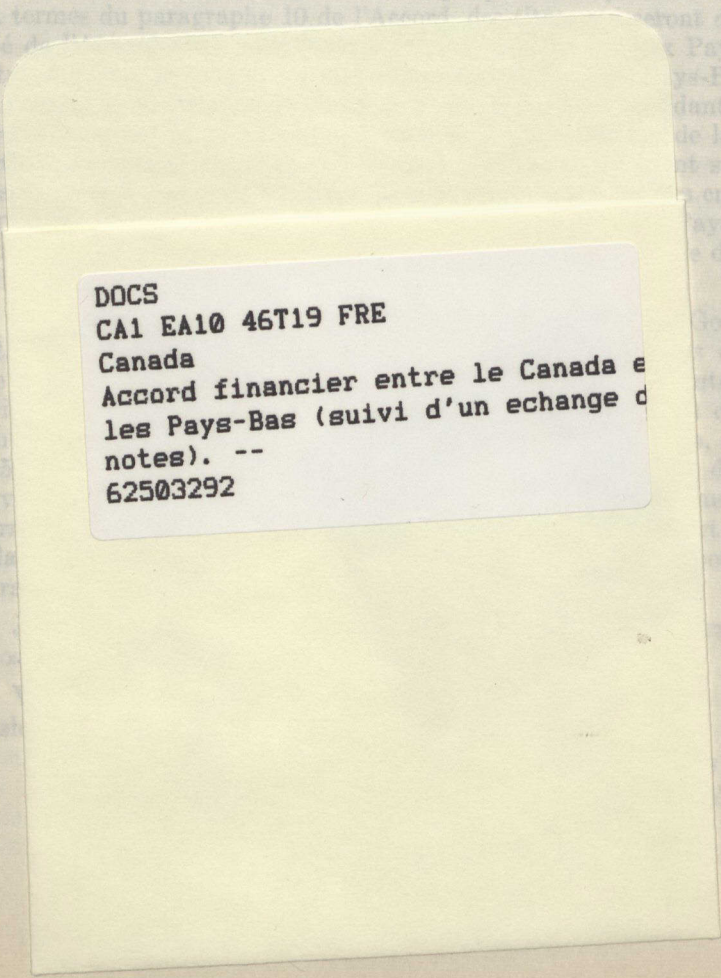


LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E
3 5036 2002 9603 3

Le Ministre des Finances du Canada
ECHANGE DE NOTES (5 FÉVRIER ET 5 MARS) ENTRE LE CANADA
ET LES PAYS-BAS (SUIVI D'UN ACCORD FINANCIER INTER-
VENU ENTRE EUX À OTTAWA LE 5 FÉVRIER 1946)

Monsieur le Ministre,
Me référant à votre lettre du 5 février 1946 concernant notre entente relative à certaines dispositions de remboursement contenues dans l'Accord de crédits à l'exportation et à l'importation de même jour, j'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement n'a fait aucun changement aux ententes exposées dans votre lettre susmentionnée.
Je saisis cette occasion pour vous remercier sincèrement de concours amical du Gouvernement canadien. J'espère que ce nouvel accord favorisera la création de nouvelles et plus étroites relations commerciales entre les Pays-Bas et le Canada.
L'Accord susmentionné a été conclu avec votre gouvernement en vue de faciliter le développement de nos échanges commerciaux et de promouvoir l'économie mondiale.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute estime et de ma sympathie personnelle.
Le Ministre des Finances
J. HURON



DOCS
CA1 EA10 46T19 FRE
Canada
Accord financier entre le Canada et
les Pays-Bas (suivi d'un échange de
notes). --
62503292